

Etablissement à Grandson (VD) médico-social de Bru

Atelier d'architectes fas
FOURNIER & MACCAGNAN
Rue du Cropt 30
1880 BEX
Tél. : 024/ 463 17 75
Fax : 024/ 463 21 68
E-mail : fournier.maccagnan@fourniermaccagnan.ch
www.fourniermaccagnan.ch

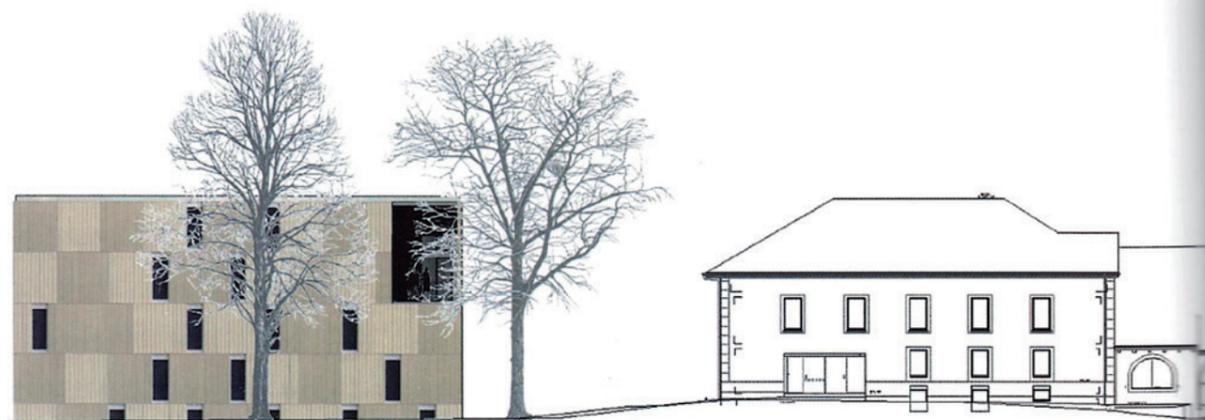
2004 procédure :
concours d'architecture
2004-2011 :
Etablissement médico-
Domaine psychiatrique
pour personnes souffrant
de problèmes d'alcool

Isolé et replié dans un environnement rural, l'établissement de Bru offre des horizons géographiques naturels, des richesses variées dans un parc paysagé entre ombre et lumière, végétation et bâti, plans rapprochés et horizons lointains.

Au sud, le bâtiment existant contient la partie administrative accueillant le personnel soignant et les visiteurs. En bas la place du village est le centre de la vie communautaire, elle rassemble les entrées, crée les liaisons, favorise les rencontres.

Le nouveau bâtiment/Tilleul, lui parallèle aux courbes topographiques, occupe le pied de talus existant, à l'ouest du bâtiment de l'administration. En harmonie avec l'architecture historique voisine, haute, inscrite dans la différence de niveau entre l'esplanade du parc et la place du village, il

structure le parcours extérieur de liaison entre le haut et le bas du site et valorise l'arborisation existante des cinq tilleuls. Sa peau est de bardage aluminium brun un peu argentée, un soupçon dorée avec le soleil. Le parcours intérieur est rationnel, il s'ouvre au sud en transparence sur le parc des tilleuls, permettant l'accès direct extérieur au premier étage. Le parcours agrémenté par les diverses vues sur le lac est ponctué au quatrième étage par une terrasse commune de double hauteur bénéficiant de la vue sur le lac à travers le filtre végétal. Les espaces de vie communautaire se trouvent au rez, ainsi ces locaux ont une relation directe avec la place du village par l'intermédiaire d'une terrasse aménagée. Une liaison est construite avec le bâtiment existant et cela au même niveau de la place.



Les cinq étages sur rez contiennent les espaces privés des résidents. La conception des espaces s'est fait dans le but de favoriser l'autonomie des résidents. En effet les objectifs des soignants c'est de redonner une certaine indépendance aux résidents afin de pouvoir permettre un retour à la vie active.

Dans l'ancienne grange, une nouvelle chaufferie à bois est aménagée et chauffe l'ensemble des bâtiments du site. ■

ENTREPRISES
RAY SA 178



MAÎTRE DE L'OUVRAGE M. et Mme Candaux	INGÉNIEURS CIVILS BGI SA, Aigle
COLLABORATEURS BUREAU ARCHITECTES Scrufari Philippe Chariatte Fany Roch Stéphane	INGÉNIEURS CVS Chammartin et Spicher SA, Lausanne INGÉNIEURS SANITAIRE Saniplans SA, Pully
DIRECTION DES TRAVAUX Regtec SA, Lausanne	INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ Betelec SA, Lausanne